

Séance du Conseil Communal n°2024/01

En application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal est prié de bien vouloir se réunir en la salle de séance dans la Mairie à Schieren :

Mardi, le 30 janvier 2024 à 18h00

Ordre du jour

1. Présentation et adaptation du règlement général de police
2. Création d'un service de proximité
3. Adaptation du règlement-taxé relatif à la location des salles et infrastructures communales
4. Adaptation du règlement-taxé relatif à la gestion des déchets ménagers, encombrants et y assimilés
5. Adaptation du règlement communal concernant les cimetières et les inhumations aux nouvelles dispositions concernant le cimetière forestier régional en la commune de Diekirch
6. Abrogation du tarif à percevoir sur l'utilisation de l'antenne collective
7. Abrogation des jetons de présence revenant aux membres de l'équipe "Pacte Climat"
8. Approbation de divers contrats et conventions
9. Arrêt provisoire du compte administratif et du compte de gestion pour l'exercice 2022
10. Approbation de divers titres de recette
11. Approbation de divers contrats de concession au cimetière de Schieren
12. Rapports des représentants dans les différents syndicats intercommunaux, commissions communales et autres entités
13. Divers / Point d'information sur des sujets d'actualité et questions orales
14. À huis clos : Affaire de personnel

Schieren, le 24 janvier 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Jean-Paul ZEIMES
Bourgmestre

Yves WEIS
Secrétaire communal



LETTRE DE CONVOCAATION

